

# Déclaration (Myanmar) : 8 mars 2024, Journée internationale de la femme

samedi 9 mars 2024, par [Women's Peace Network](#) (Date de rédaction antérieure : 8 mars 2024).

**En cette Journée internationale de la femme, les femmes continuent de faire les frais de l'incapacité du monde à respecter les droits de chaque individu. En effet, on ne peut qu'être déçu par la lenteur, les carences, et même les pratiques discriminatoires qui caractérisent les efforts déployés par le monde pour mettre fin aux violences sexuelles et sexistes, à la torture, aux traitements inhumains ou dégradants, aux châtiments collectifs, à l'apartheid sexiste, aux fémicides et aux génocides commis à l'encontre des femmes de toutes origines.**



[Access a PDF copy of our factsheet](#)



**Au Myanmar, cette inaction qui dure depuis des décennies met encore plus en danger la vie des femmes.** Plus de trois ans après sa tentative de coup d'État, l'armée birmane continue de commettre des atrocités pour tenter d'étendre et de renforcer son contrôle illégal sur le pays. L'armée continue d'utiliser des livraisons d'armes financées par l'étranger et des frappes aériennes pour tuer des civils et détruire des infrastructures civiles, ce qui a entraîné le meurtre d'au moins 822 femmes. L'armée a également anéanti l'État de droit limité qui existait dans le pays et a utilisé son système juridique factice pour arrêter arbitrairement 5 427 femmes, en condamner 52 à la prison à vie et 16 à la peine de mort ; elle a également utilisé ses politiques génocidaires contre les Rohingyas pour arrêter arbitrairement au moins 1 132 femmes appartenant à cette minorité. Au moins 3 909 prisonnières politiques internées dans des prisons sordides sont actuellement exposées aux violences sexuelles, à la torture, aux traitements cruels, inhumains ou dégradants de l'armée, au refus d'un accompagnement juridique approprié, au refus de soins médicaux, au refus de produits essentiels, y compris la nourriture et les serviettes hygiéniques, et à d'autres pratiques odieuses encore.

En dehors des murs de la prison, les femmes sont également la cible de viols individuels ou collectifs, d'esclavage sexuel et d'autres formes de violence sexuelle alors qu'elles fuient les bombardements aériens de la junte et les opérations de destruction des terres et se retrouvent dans des conditions encore plus précaires.

Dans le contexte de la crise actuelle, **la récente loi sur la conscription forcée adoptée par**

**L'armée birmane constitue manifestement une nouvelle tentative d'infliger une punition collective à la population du pays.** L'armée a déjà utilisé cette loi comme prétexte pour appréhender arbitrairement des civils, en particulier des jeunes femmes et des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Ceux et celles qui se font enrôler seront probablement soumis à la torture, à la violence sexuelle et à d'autres abus, et seront utilisés par la junte comme chair à canon ou comme boucliers humains lorsqu'elle perpétuera des crimes atroces.

Alors que la crise du Myanmar contraint de nombreux civils à fuir, il est de **la responsabilité des pays voisins et de la communauté régionale d'assurer leur sécurité, leur protection et de répondre à leurs besoins humanitaires.** Cependant, **cela ne s'est pas encore concrétisé pour les plus de 1,3 million de réfugiés du Myanmar**, dont plus de la moitié [sont des](#) femmes et des enfants. Les femmes et les enfants représentaient également près des trois quarts des Rohingyas qui ont été contraints à des traversées maritimes meurtrières sur la mer d'Andaman et le golfe du Bengale en 2023, « [l'année la plus meurtrière](#) ». Alors que la crise du Myanmar contraint de nombreux civils à fuir, il est de **la responsabilité des pays voisins et de la communauté régionale d'assurer leur sécurité, leur protection et de répondre à leurs besoins humanitaires.** Cependant, **cela ne s'est pas encore concrétisé pour les plus de 1,3 million de réfugiés du Myanmar**, dont plus de la moitié [sont des](#) femmes et des enfants. Les femmes et les enfants représentaient également près des trois quarts des Rohingyas qui ont été contraints à des traversées maritimes meurtrières sur la mer d'Andaman et le golfe du Bengale en 2023, « [l'année la plus meurtrière](#) ». De la Thaïlande au Bangladesh, en passant par l'Indonésie et la Malaisie, ces femmes réfugiées n'ont toujours pas accès à la sécurité et à la protection, à l'asile ou à la réinstallation dans un pays tiers, à un toit, à la nourriture et à l'eau potable, aux vêtements, aux soins de santé de base et aux soins maternels, ni à aucun autre dispositif permettant d'assurer leur subsistance. Pour nombre d'entre elles, leur situation juridique hypothèque également leurs perspectives d'avenir dans leur pays d'accueil, les privant d'un emploi déclaré, de l'accès à l'éducation ou à d'autres possibilités d'acquisition de compétences, et même de l'accès aux hôpitaux. Les femmes qui osent s'exprimer sont confrontées à des représailles : des campagnes de surveillance et d'intimidation visent les défenseuses des droits de l'homme qui continuent de s'opposer à la tentative de coup d'État en exil, tandis que des enlèvements, des extorsions et autres agressions visent les femmes rohingyas qui transgressent les normes de leur communauté dans les camps de réfugiés du Bangladesh.

Bien que ces risques mettent leur vie en danger, ces femmes continuent de se voir refuser un soutien juridique étendu et d'autres moyens de se protéger. En conséquence, nombre d'entre elles risquent de rester en détention pour une durée indéterminée dans leur pays d'accueil, d'être expulsées de force vers le Myanmar et, pour les réfugiées rohingyas en particulier, de faire l'objet de discours haineux et de risquer de plus en plus de subir des exactions.

**Pour « [favoriser l'inclusion](#) », nous devons activement construire un environnement qui y soit propice.** Dans cette optique, les femmes appartenant à des minorités ethniques et religieuses s'efforcent depuis longtemps de mettre fin à l'impunité qui, pendant des décennies, a permis la perpétration de crimes atroces à leur encontre. Aujourd'hui, dans tout le pays, des gens accompagnent ces femmes dans leur lutte pour une démocratie fédérale véritablement inclusive. **Le monde devrait lui aussi s'inspirer des femmes du Myanmar et se mobiliser immédiatement en leur faveur.**

C'est pourquoi, en cette Journée internationale de la femme, nous lançons les appels suivants :

- **Les gouvernements et les donateurs doivent fournir une assistance** financière, matérielle et

technique directe aux femmes défenseurs des droits de l'homme et aux organisations de la société civile et communautaires dirigées par des femmes, notamment par la mise en place de mécanismes de financement flexibles garantissant une souplesse maximale et un soutien optimal, afin d'accroître la participation des femmes à la vie politique et de leur assurer durablement un rôle dirigeant .

- **Les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est doivent garantir aux réfugiées du Myanmar un accès total et sûr à l'asile et à la protection**, incluant des possibilités de réinstallation dans des pays tiers, la satisfaction des besoins humanitaires, des logements protégés et des hébergements, la nourriture, l'éducation, l'emploi et les soins de santé, ainsi que l'accès à la justice locale et à un soutien psychosocial et de santé mentale adapté à leurs besoins et à leur situation spécifiques. Les femmes réfugiées rohingyas, en particulier, doivent pouvoir être débarquées immédiatement et en toute sécurité après leur traversée périlleuse de la mer, des missions de recherche et de sauvetage doivent être déployées, et des mesures doivent être prises pour empêcher les discours de haine et la désinformation qui les visent particulièrement.

- - **Le Conseil de sécurité des Nations unies doit renforcer les mesures de responsabilisation concernant le Myanmar et réagir au non-respect par la junte de la résolution 2669 (2022)**, notamment en adoptant une résolution forte et contraignante qui porte la situation du Myanmar devant la Cour pénale internationale et qui prévoit des sanctions économiques ciblées, ainsi qu'un embargo sur les armes et le carburant destiné à l'aviation, à l'encontre de l'armée birmane. Le Conseil devrait également tenir une réunion spéciale pour discuter du non-respect des [mesures provisoires](#) prises par la Gambie contre le Myanmar devant la Cour internationale de justice.

- **Que la communauté internationale, lorsqu'elle aborde la crise au Myanmar pour obtenir justice et demander des comptes, consulte les femmes de tous horizons**, y compris les défenseuses des droits de l'homme, les représentantes du mouvement démocratique birman, les femmes des minorités ethniques et religieuses, les minorités sexuelles, les jeunes femmes et les filles, ainsi que les victimes et les survivantes d'atrocités, et s'engage à leurs côtés.



---

## P.-S.

- Traduit pour ESSF par Pierre Vandevoorde avec DeepLpro.